

Mercredi, 7 Juillet 1880

SOMMAIRE

LES ACADIENS. L'AMÉRIQUE. L'ÉPIQUE. COLONIES DES FRÈRES DE HOLL. CA ET LA. SE VICE TELLÉPHONIQUE. A TRAVERS OTTAWA. FEUILLETON—LA BATTERIE NO 15: Par A. Rddy. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

LES ACADIENS

La délégation acadienne aux fêtes de Québec attire plus fortement que jamais notre attention sur ce groupe remarquable de la famille française du Canada. C'est le moment d'en parler et de raviver parmi nous des souvenirs qui menaçaient de s'éteindre, mais que les courageux enfants de notre colonie-sœur remettent eux-mêmes en lumière avec un appropos et un fervour qu'on ne saurait trop admirer. Ils viennent à nous; allons à eux et prions-nous un mutuel appui.

Leur histoire abonde en traits héroïques. Elle a de quoi satisfaire la curiosité du lecteur ordinaire et fournir aux études du penseur. A tous les titres, nous devons la connaître, l'aimer, l'unir aux récits de notre passé; car elle renferme des renseignements nombreux qui ont une grande ressemblance avec ceux de notre propre histoire. C'est dans ce but que les lignes suivantes sont écrites.

L'Amérique a changé de face depuis le traité d'Utrecht, en 1713. Antérieurement à cette date, l'influence française y était prédominante. Des bouches du Mississippi, en remontant jusqu'aux grands lacs du Haut-Canada, et de ce point jusques à Terre-neuve par la voie du Saint-Laurent, elle commandait au cœur de ce nouveau monde. L'élément anglais, fixé sur les côtes de l'Atlantique, entre le Maine et les Carolines, n'osait s'aventurer vers l'intérieur des terres. L'activité de nos pères, le développement de leurs familles, assurait à notre race l'empire de ce continent. De la province actuelle de Québec parlaient des explorateurs, des marchands, des colons et des guerriers qui répandaient le nom français dans ces immenses contrées. Par la manière dont avait été entrepris ce travail, jamais plus vaste conception n'était sortie du cerveau des hommes d'Etat; et, s'il fallait chercher dans les sociétés américaines l'origine de presque toutes les grandes choses qui se sont accomplies depuis cent vingt-cinq ans, on aboutirait à cette date néfaste pour nous: 1713. Ce fut le point tournant des destinées de l'Amérique: avant cela, tout était français; depuis, tout est devenu anglais.

Si le Canada proprement dit ne fut pas abandonné par la France à cette heure regrettable, il n'en est pas moins vrai que la cession de l'Acadie fut d'un poids énorme dans la marche des événements qui devaient se produire. Ce que l'on appelle de nos jours la Nouvelle-Ecosse et une partie du Nouveau-Brunswick constituait une colonie distincte, dont le peuplement, déjà fort avancé, ne dépendait point du Canada. Les colons en étaient venus de France, vers l'époque où Québec s'établissait; de sorte que, sur les bords de l'Océan aussi bien que sur les rives de notre fleuve, des groupes de populations actives, intelligentes et hardies, avaient créé deux véritables puissances françaises.

Le groupe acadien, constamment détaché du nôtre, a donc son histoire séparée. C'est le champ d'étude vers lequel M. Rameau s'est dirigé, et nous devons le lire, avec un succès qui efface tout ce qui s'est écrit en ce genre avant lui. Vouloir se rendre compte des luttes engagées entre les colonies anglaises et les fondateurs de l'Acadie, il a examiné de près les sources, les tendances et l'organisation des deux peuples. Les merveilles de la résistance des Acadiens aux attaques si souvent répétées de leurs voisins, bien que connues dans l'ensemble, étaient à peu près inexplicables. Encore un peu de temps, et cela devenait de la légende; puis disparaissaient des pages de l'histoire. En recherchant les causes de cette série d'événements remarquables, on s'aperçoit que plus d'un rapprochement pourrait être fait entre les aventuriers pionniers de l'Acadie et les colons des bords du Saint-Laurent. De part et d'autre, il y a un fond, un caractère, une pensée dont les peuples exclusivement commerçants, comme les Anglais, ne paraissent pas avoir senti l'importance: choisir de bons cultivateurs, les transporter dans les terres nouvelles de l'Amé-

rique, et faire en sorte qu'ils s'y créent de toutes pièces une patrie, telle est l'idée que les Espagnols n'ont pas connue, que les Anglais ont effleurée, et que la France a réalisée avant 1713. Le sol du nouveau pays, partagé entre les seigneurs, qui étaient les promoteurs et les chefs du mouvement, se couvrait de fermes et d'habitations, qui, par là même, prenaient un caractère de stabilité et de permanence mille fois préférable aux entreprises décauques que les autres races tentaient sur différents sites du continent et des îles. Aussi, profondément attachés à leurs établissements, les anciens Acadiens surent-ils les défendre, pendant de longues années, contre les invasions incessantes d'adversaires nombreux et puissants.

Contrairement à ce que l'on a toujours dit, ce peuple ne fut pas une réunion d'aventuriers, un ramas d'écumeurs de mer, une sorte d'organisation de boucaniers vivant au jour le jour dans des camps volants et plantant ses tentes à l'approche du danger. Il était avant tout agriculteur, ne spéculant pas sur les hasards de la guerre, et cherchant à se faire un avenir par le moyen le plus droit et le plus honorable: le travail. Si les colonies anglaises n'avaient pas commencé l'agression, nous n'aurions pas vu les habitants de Port-Royal et du bassin des Mines se mettre en mer, devenir corsaires, "courir sus aux mauvais garçons," et répandre la terreur sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre.

Les historiens n'ont pas cessé de nous peindre les Acadiens primitifs comme des brigands, des pirates, des gens de sac et de corde. Aujourd'hui, on découvre que c'est tout le contraire qui est vrai. Les paisibles fermiers qui, à Port Royal et à Grand-Pré, cultivaient la terre avec ardeur, multipliaient leurs troupeaux et fondaient des familles nombreuses, ne possédaient pas un navire. Contenus de leur sort, songeant au bonheur d'abandonner les côtes de l'Atlantique, ils n'auraient pas de produire pour leur descendance, ils n'étaient pas hommes à franchir les bornes de leur horizon et à adopter d'eux-mêmes cette vie de périls, de misère et de déboires qui leur fut imposée plus tard.

En les laissant cultiver tranquillement leurs terres, un royaume français, paisible et vigoureux, se dessinait sur les plages baignées par l'Océan. Telle était la pensée des fondateurs de l'Acadie. C'était précisément ce qui contrariait les gens établis dans la Nouvelle-Angleterre; ils voulurent détruire ces établissements si bien commencés et dont les progrès promettaient de faire surgir à leurs côtés une influence rivale, tant dans le commerce que dans la possession des territoires. Des vaisseaux armés allèrent, au mépris de toute loi et de toute justice, saccager les campagnes acadiennes. Les malheureuses victimes de ces iniquités, sentant qu'elles avaient le sang français dans les veines, se mirent en devoir de venger leurs désastres. Alors commença cette épopée dont le caractère n'a pas été bien saisi par les historiens, mais que des révélations tardives nous forcent à étudier. Les fils des laborieux, bannis de leurs chaumières, se construisirent des barques; en peu de temps, on les signala partout, et comme les caps de leur pays commandaient en quel- que sorte la mer, on les vit courir à l'ouest des marchands qui allaient de l'Angleterre à Boston.

"Alors, plus de repos, plus de sauts, plus de sommes!" Toujours le grand air, la course et le combat! Cette poignée de Français devint le terreux des colonies anglaises, dans la deuxième moitié du dix-septième siècle. A l'intérieur de l'Acadie on cultivait des champs d'une fécondité prodigieuse; à la frontière, sur la ligne d'eau, dans les brouillards et sur les vagues de l'Océan, on se battait sans jamais faiblir. C'était comme une seconde nature, une habitude terrible dont les Acadiens finirent par se montrer orgueilleux.

Si la France eût eu la main plus ferme, si elle eût compris combien il importait à son prestige et à son pouvoir de soutenir ses intrépides enfants, il ne resterait rien aujourd'hui de la Nouvelle-Angleterre; car les efforts combinés et persistants de l'Acadie et du Canada l'auraient effacée de la carte de l'Amérique. On sait ce qui arriva: les colonies fondées par nos pères, obligées de se maintenir seules dans une lutte inégale, furent emportées, l'Acadie en 1713, le Canada en 1759.

Le spectacle d'une si longue résistance, malgré d'aussi faibles moyens, intéressera toujours les hommes

portés vers l'étude du passé et qui recherchent les causes des succès et des décadences des races. Il est visible que la France avait adopté une fausse politique à l'égard de ses colonies, mais que ses colons, organisés admirablement par eux-mêmes, excélaient de merveilles, tandis que l'Angleterre, sagement inspirée, dictait à ses dépendances une ligne de conduite que celles-ci semblaient prendre plaisir à fausser. En résultat final, l'Angleterre a eu le dessus.

Il en a été des premiers travaux de l'établissement de l'Acadie comme de ceux du Canada: la couronne ne les prit pas assez sous sa protection. L'initiative individuelle pouvait donc seule les faire réussir, et c'est ce qui arriva. On rencontre, dans l'histoire, de ces hommes d'étoffe dont le dévouement est, pour ainsi dire, illimité et qui apparaissent à l'heure voulue, dépassant de toute la tête ceux qui les entourent, créant, fécondant, une œuvre nouvelle, puis s'éteignant sans laisser de fortune, sans presque laisser un nom, tandis que les fruits de leurs efforts nourrissent et enseignent un sol conquis par eux. Tels furent Poirineau, Biencourt, son fils, Charles de Latour, Razilly et d'Aulnay, pour n'en citer qu'un petit nombre, intimement liés à la fondation de l'Acadie. De 1605 à 1670, nous les voyons lutter avec une énergie incroyable pour établir Port-Royal, Saint-Sauveur, la Hève, Jemsek, malgré leur peu de ressources pécuniaires, malgré les dissensions de leurs associés en France, et les contre-temps qui mettent leurs entreprises à un doigt de la ruine, malgré les ravages à main armée des Yankees.

Dès 1636, d'Aulnay guidait les colons dans leurs défrichements; il veillait à approvisionner les familles à mesure qu'elles prenaient des terres et se mettaient à les cultiver, "rassurant les uns, modérant les autres, encourageant et soutenant tout le monde." Nicolas Denys avait pris le côté commercial de la situation. Il tenait les magasins, il expédiait en France des produits du pays, pour couvrir les achats que nécessitaient les établissements. Latour battait les bois, vivait avec les Sauvages, attirant la traite des pelleteries. Razilly, leur chef à tous, déployait une activité sans cesse en éveil, toujours utile, jamais ralentie. Les seuls colons établis à ce poste fixe égalaient presque en nombre la population du Canada qui se livrait aux mêmes occupations, et on peut dire que ceux qui parcouraient les forêts, ayant des rapports avec ces habitants étaient au moins aussi nombreux que ceux des bords du Saint-Laurent. Et pourtant, la guerre avait déjà promené l'épouvante dans ces humbles fermes; Port-Royal avait été détruit; une colonie écossaise était venue s'emparer du pays. En moins de trente années, tous les maux s'étaient abattus sur les compagnons de Poirineau et de Latour, mais la France avait fait le traité de 1632, et les courages s'étaient relevés. En peu de temps, de nouveaux colons étaient arrivés de France; les anciens, dispersés dans les bois, avaient reparu; les centres des habitations brûlées avaient été reconstruits en peu de temps; les écorces s'étaient portées au vent; enfin, les Acadiens s'en étaient allés en grande partie; le reste se laissait absorber par l'élément français.

Puis, vingt ans après, autre guerre. Sauf les ports occupés dans le nord par Denys, toute l'Acadie tomba au pouvoir des Yankees. Il fallut attendre treize ans avant que la France reprît possession de cette terre, à la faveur du traité de Bréda. On conçoit la situation dans laquelle le pauvre petit peuple acadien se trouvait. A partir de 1760, un changement s'opéra pour le mieux. La colonie semble n'être plus oubliée. Colbert a l'œil sur elle. Des forces lui surviennent un peu de partout. C'est l'heure de la grande prospérité agricole et l'époque des exploits de saint Castin. Les Yankees tremblent à leur tour. On les poursuit sur mer, on les harcèle par terre. Sœur du Canada, l'Acadie se fait respecter, elle aussi, en refoulant chez lui l'adversaire encore dix fois plus fort, mais lourd dans son action et tout stupéfait de la hardiesse de ceux qui lui portent ces coups.

Mais le grand ministre mort, on se remit à négliger les colonies. L'Angleterre, loin de suivre le même système, appuyait ses gens de Boston et d'ailleurs. Vers 1700, l'Acadie se trouva tellement privée, de certains articles indispensables, que ses marchands les achetaient des Anglais. En apprenant cela, le chef du bureau des colonies s'écria que c'était très mal. Il y avait en germe, dès lors, dans la tête des ministres de Versailles, le thème des fameuses dépêches par

lesquelles, durant la guerre de sept ans, on nous enjoignait de mourir jusqu'au dernier, bien que le roi jugât à propos de nous envoyer ni soldats, ni poudre, ni argent, ni vivres.

Pour couronner les misères des Acadiens, qui avaient à supporter l'abandon que la mère-patrie faisait d'eux, et à payer seuls la gloire qu'ils avaient acquise pour la France, la guerre éclata encore une fois. En 1710, Subercase, enfermé dans Port-Royal avec quelques hommes, fit une résistance héroïque, digne du sol où il se battait; mais écrasé par le nombre, le capitula, si l'on peut appeler capitulation l'acte d'un capitaine qui abandonne ses retranchements tout à fait ruinés, en sort tambour battant, bannières au vent, et s'embarque après avoir tiré de l'ennemi tous les secours dont il manqua pour prendre la mer. L'Acadie française était finie.

Je me trompe: elle devait revivre. Ses "courageux enfants ne la quittèrent pas. Ils étaient, comme nous, les Canadiens-français, sans désir aucun de retourner en Europe. Quarante ans ne s'étaient pas écoulés après le traité d'Utrecht, qu'ils comptaient une quinzaine de mille âmes et possédaient des cultures sans égales, en leur genre, sur ce continent. On sait ce qui arriva. La déportation en masse vengea leurs anciens ennemis d'une prospérité si noblement acquise. Pendant des années, on put dire avec le poète:

Sur la croix des tombeaux leur histoire est écrite!

Mais les voilà qui reparaissent! Ils sont plus de cent mille dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard. N'est-ce pas le moment d'écrire leur histoire, de la débarrasser des erreurs dont on l'a chargée avec complaisance, et de rendre à ce peuple fidèle des pages qui cadrent si bien avec les traditions qu'il a conservées et dont il a tant droit d'être fier!

BENJAMIN SULTE.

LEGISLATURE DE QUEBEC

Québec, 6 juillet.

L'Orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, sur motion que la Chambre se forme un comité des subsides, M. Nelson exprime son opinion sur les finances de la province. Il critique le budget préparé par l'honorable M. Robertson, et dit que l'emprunt français n'est pas de nature à améliorer la condition financière de la province. Le système adopté par le gouvernement de rembourser l'emprunt en 39 ans est de nature à faire perdre à la province une somme considérable, ce qui ne serait pas arrivé si l'emprunt avait été fait en Angleterre aux taux actuels sterling. L'honorable M. Robertson répond que les calculs de M. Nelson sont faux, attendu que le remboursement doit se faire à Londres, au cours sterling, au lieu d'être fait à Paris, et que, si le gouvernement l'avait jugé propos, il aurait pu obtenir à New-York une prime de 6 p. c. sur toute la transaction. Il proteste contre la supposition de M. Nelson que son estimation des revenus est trop haute et celle des dépenses trop basse, et affirme que le contraire a toujours été le cas durant les six années qu'il a tenu le portefeuille des finances. M. Irvine est d'opinion que les frais d'exploitation du chemin de fer du Nord ont excédé les revenus, et que cela est dû au fait que l'administration n'était pas de nature à inspirer la confiance. Au lieu d'un surplus de \$250,000 sur lequel le gouvernement comptait pour les onze derniers mois, les dépenses auraient excédé les revenus. M. Chapeau dit qu'une somme considérable des revenus du chemin, qui paraissent avoir servi à payer les frais d'exploitation, avait réellement été employée pour parachever la ligne, et que l'argent ainsi employé serait remboursé au fonds consolidé du chemin de fer aussitôt que les deniers nécessaires seraient obtenus. Il défend la réputation de M. Sénécal, et considère qu'il était du devoir de la province de nommer ce monsieur, dont l'habileté et l'expérience sont bien connues, à l'importante position qu'il occupe aujourd'hui. L'administration du chemin de fer du gouvernement par M. Sénécal a été hautement approuvée par bon nombre de personnes compétentes dans la matière et des étrangers de distinction. Quant aux revenus du chemin, il dit que le gouvernement pourrait le lui payer une compagnie à raison de \$300,000 par année pour les dix premières années, \$400,000 pour les dix autres années et \$500,000 pour les dix années suivantes. La chambre se forme ensuite en comité des subsides et adopte tous les termes du budget moins quatre ou cinq qui seraient à approuver. La chambre s'ajourne à 11 heures 30.

M. Eddy a presque terminé une haute tour pour faire sécher les boyaux de sa pompe à incendie. Du haut de cette tour on obtient une magnifique vue de la capitale et de tout le paysage environnant.

COLLEGE DES FRÈRES DE HULL

LISTE DES BONNES NOTES.

Classe anglaise—Dolor Montpetit, 32,300; William White, 32,300; Alfred Lane, 29,200; Adélard Duchemin, 27,600; Adrien Bergeron, 25,400; Alfred Dumontier, 23,400; Jules Labelle, 21,050; Patrick O'Neil, 20,400; Hector Leblanc, 19,600; Wm. Chatillon, 18,500; Adolphe Leblanc, 16,451; André Marcoux, 16,321; Léonard Cardinal, 13,498; Théobald Leduc, 10,997; Charles Allmand, 9,450; Joseph Bloom, 8,150; George Waters, 7,400; John Roy, 7,200; James Burns, 7,150; Edouard Germain, 7,130; Barnabé Sabourin, 6,856; Louis Reinhardt, 5,321; Delphis Pattenade, 4,150; Maxime Charbonneau, 4,120; Dominique Pauzé, 3,200; Arthur Faulkner, 3,100; Maxime Monette, 2,600; J. B. Brisebois, 1,745; Guilbert Faulkner, 1,725; Michael Nevill, 950; Norbert Nevill, 845; Olyvide Lacombe, 735; Ulysse Moss, 720; Joseph Germain, 635; John Camorin, 430; Joseph Enright, 350; Félix Labelle, 200.

Liste des points—3e classe française—Edmond Doucette, 11,255; Elzéar Guérette, 9,955; Joseph Derouin, 9,535; Alexandre Matte, 7,555; Alphonse Morin, 6,245; Napoléon Saint-Martin, 5,925; Xavier Pronis, 5,845; Joseph Boucher, 5,665; Eugène LeFebvre, 4,065; Moïse Trudel, 3,950; Guilbert Laberge, 3,845; Xavier Gauthier, 3,080; Edmond Fortier, 2,425; Arthur Michaud, 1,825; Adolphe Berthiaume, 1,540; Charles Isabeau, 1,375; Napoléon Bélanger, 1,435; Dolor Parent, 1,320; Roland Lafarrière, 1,200; Georges Latour, 1,000; André Foucault, 980; Alphonse Cocheau, 840; Joseph Martel, 830; Edmond Berthiaume, 825; Donat Prud'homme, 700; Edouard Godbout, 540; Georges Grignon, 530; Téléphore Serre, 520; Barnabé Beauchamp, 500; Rodolphe Dault, 435; Honoré Dumontier, 490; Napoléon Prud'homme, 400; Cleophas Corin, 390; Adélard Graton, 340; Louis Beauchamp, 300; Joseph Duguay, 290.

Liste des points—4e classe française—Adolphe Pattenade, 5,150; Alexis Goyette, 4,100; Alfred Rochon, 5,000; Théophile Montreuil, 5,040; Jean-Baptiste Béard, 5,035; Adrien Desjardis, 5,015; Joseph Leclerc, 5,005; Arthur Chatillon, 5,000; Joseph Hébert, 5,000; Georges Sauvé, 4,300; Philias Boulay, 4,005; Ernest Nadeau, 3,900; Olivier Archambault, 3,875; Alphonse Séguin, 3,700; Albert Courville, 3,100; Edmond Trudel, 3,075; François Marcoux, 3,005; Zéphirin Leblanc, 3,000; Hector Godbout, 2,295; Alex. Dompiere, 2,210; Joseph Larocque, 2,150; Honoré Piché, 2,005; Stanislas Piché, 2,000; Stanislas Saint-Martin, 1,940; Victor Perras, 1,900; Edouard Bélanger, 1,800; François Lalonde, 1,745; Hector Perran, 1,600; Horace Bélanger, 1,595; Jean B. Charon, 1,500; Camille Soulière, 1,400; Napoléon Guérand, 1,200; Joseph Lévesque, 1,010; Arthur Saint-Jean, 1,005; Joseph Berthiaume, 900; Ferdinand Archambault, 875; Alphonse Séguin, 870; Félix Dugas, 600; Azor Quévillon, 590; Adrien Trudel, 500; Amable Trudel, 480; Georges Spencer, 400; Georges Carrière, 380; Alphonse Latour, 360; Joseph Dault, 300; Ovide Dault, 200.

ÇA ET LÀ

—Vendredi, une dame, épouse de M. Joseph Colard, de la rue Melville, Montréal, se trouvait sur les chars, devant tout à coup malade entre Gantelache et Forest. Le conducteur, M. McIntyre, quoique fort embarrassé de la maladie soudaine de cette dame, prit cependant des mesures efficaces pour la soulager. Il fit préparer un appartement dans le char, et M. Colard, avant même d'avoir atteint Forest, un joli petit enfant était venu au monde. M. Colard a exprimé hautement sa reconnaissance aux employés du Grand-Tronc, et particulièrement à M. McIntyre, pour les soins qu'il lui prodigués à son épouse, et a décidé d'appeler son enfant No. 57, à cause du numéro du convoi sur lequel il était né.

—Une femme des environs de Québec, du nom de Dion, visitait récemment, après l'aguerie de Forpangher, lorsque passant près de la cage où étaient enfermés les deux lions et les deux tigres, elle entendit les rugissements des bêtes féroces, ce qui l'effraya tellement qu'elle s'évanouit aussitôt. Son mari, qui l'accompagnait, la transporta sur une mule de foin, près de l'endroit où se tenaient les éléphants. D'autres personnes allèrent chercher de l'eau pour en faire prendre à la malade. Pendant que l'on faisait toutes ces démarches, le plus gros des éléphants parut furieux de voir sa table à diner ainsi occupée. Il avança sa trompe et en un clin-d'œil, foin, femme et hommes allèrent voler 4 ou 5 pieds plus loin. Cette secousse renvoya la femme sur pied. Son mari, effrayé à son tour, l'emporta par le bras et tous deux sortirent de la tente à pas précipités, se promettant bien de ne jamais revenir à Québec pour voir des animaux féroces.

—La scène se passe à Lordes, dans le Strand, un dimanche, à l'heure des offices. Il y avait une femme irlandaise, armée, balaye la rue. Passe une dame âgée qui s'arrête et regarde fixement la balayeuse.

—As-tu assisté à la messe? lui demanda la vieille dame.

—Non, ma chère lady, lui répond l'Irlandaise, il faut apporter de quoi manger aux petits.

—Passe-moi ce balai, lui dit l'In-

connue; va à l'église; pendant ce temps, je vais travailler pour toi. Après la messe, je te rendrai ton balai et ce qu'il aura rapporté.

—Rendez-moi mon balai, lui dit-elle; la messe est entendue.

—Reprends-le, et voilà ce qu'il t'a rapporté, lui répondit la dame en lui mettant dans la main une certaine quantité de pièces de billon, parmi lesquelles brillait l'or d'une guinée. L'Irlandaise empocha le tout précipitamment.

La vieille dame en question porte un des plus illustres noms de la vieille noblesse catholique de l'Angleterre, et il n'est point d'Anglais et surtout d'Irlandais qui ne soient au courant de ses excentricités.

Une supercherie. — C'est tellement l'habitude, aujourd'hui, d'écrire le commencement d'un article élégant et intéressant, et de terminer par une annonce, que nous écrivons avec soin cette supercherie et attirons tout honnêtement l'attention sur les mérites des Amers de Houbon en des termes aussi simples que possible, afin d'induire le public à en faire l'essai, attendu que lorsque leur vertu est connue, on ne peut se servir d'autre chose.

Nouveaux Chapeaux de Paille

La bordure à OHI d'Oiseau sur les CHAPEAUX DE PAILLE est la dernière mode du jour.

C'est coquet et frais et d'une apparence magnifique.

Je viens d'en recevoir une botte.

R. J. DEVLIN

Une autre caisse de Cirouaires imperméables Gossamer pour Dames vient d'être ouverte.

LES AMERS de HOUBLON

(Un remède, non un breuvage) CONTRE LE RHEUMATISME, LA GOUTTE, LE MAL DE TÊTE, LA MIGRAINE, LE GRIPPE, LA NEURALGIE, LE MAL DE DENTS, LE MAL DE CÔTE, LE MAL DE LIAISON, LE MAL DE VENTRE, LE MAL DE MER, LE MAL DE VOYAGE, LE MAL DE CHASSE, LE MAL DE PÊCHE, LE MAL DE CHÈVRE, LE MAL DE MONTAGNE, LE MAL DE MER, LE MAL DE VOYAGE, LE MAL DE CHASSE, LE MAL DE PÊCHE, LE MAL DE CHÈVRE, LE MAL DE MONTAGNE.

LES GUÉRISSEMENT

Les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la Foie, des Reins et des Organes Urinaires, les maladies de la Vierge, l'Anémie, et surtout, les Maladies des Femmes.

\$100 EN OR

qui ne se trouvent ni en médicament, ni en produit chimique, ni en produit minéral, qui peut entrer dans leur composition.

CHÉMIN DE FER QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL

Billets d'Excursion et de Touriste, Aux prix les plus réduits.

C. GAGNÉ ET Cie.

Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Hardes faites et de Tweeds!

Hardes faites

DANS LA VILLE. Venez les voir. Toujours heureux de montrer les marchandises.

M. BILSKY, PRETEUR SUR GAGES.

No 98, Rue Rideau.

Argent avancé contre Montres Diamants, Bijoux, Vêtements, etc. etc.

Paniers de Marché

PANIERES DE COLLATION En grande Variété CHEZ C. S. Shaw & Cie

SAGESSE!

Quelques-unes de nos pratiques font leur provision pour l'hiver durant l'été. Cela est très sage. Plusieurs ne le font pas: ce qui manque de sagesse.

DES FOURNAISES A AIR CHAUD

pour le charbon ou le bois, sont fournies aux églises, aux écoles et aux résidences privées, avec toutes les améliorations récentes.

H. Meadows et Cie

Dépot de Pebles de la "Capitale," 525 - Rue Sussex - 525 Robes! Robes!!

STIFF ET Cie

Robes légères Mousseline à robe Pompadour..... 13c do do do do..... 15c Mousseline à robe française..... 17c Indienne Pompadour..... 22c

CETTÉ SEMAINE

Percales, se lavant..... 10c et 12c Brillants, se lavant..... 13c Mousseline barbote..... 14c et 16c

Presque tous Assort

On a presque emporté d'assaut notre département de robes se lavant.

Indienne se lavant..... 8c à 10c do do do do..... 13c Indienne Pompadour..... 12c à 14c Cambrics Polka..... 15c

Satin

Nous avons encore quelques pièces de satin, couleurs assorties, pour jupes et polonaises.

Costumes Jersey

Jersey bleu-plu..... \$3 00 Jersey bleu-marin..... 2 00 Jersey cardinal..... 2 25

La dernière NOUVEAUTE en fait de ROBES est le costume Jersey. Les robes s'ajustent parfaitement à toutes les tailles.

Une robe d'été

pour VOYAGE BAINS DE MER, pour LE TRAVAIL DOMESTIQUE, pour L'APRÈS-MIDI, pour LA CAMPAGNE, pour LA PROMENADE.

Le "Bunting" se recommande par sa durée; c'est un tissu léger et frais.

STIFF ET Cie

53 et 55 Rue Sparks Bains de Natation!

BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE RUE NICOLAS.

Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

Prix..... 25 cts chaque Billets de saison..... \$5 00

Tous les soirs (mercredis exceptés), de 6 heures p. m. à 10 hrs p. m.

10 CENTINS.

Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement. Service par des personnes du sexe.

247, RUE NICOLAS,

A l'est du pont de la rue Maria. LITS DE PLUME NETTOYES.

ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—un moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en enlevant les saletés, la graisse et la fibre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront posés en entrant et en sortant.

A. BEAUVAIS,

200, rue Cumberland. CERTIFICAT DU Dr A. BOILLARD.

Ottawa, 4 avril 1880. Ayant visité l'établissement de M. Beauvais et constaté que le nettoyage et la désinfection de la plume, le plus parfaitement convenable de l'hygiène de l'habitation, est le meilleur moyen de prévenir l'éclosion des germes de la tuberculose, et de rendre les lits plus sains et plus agréables à l'usage, je recommande cet établissement comme le meilleur pour le nettoyage des lits.

Dr A. BOILLARD, Officier de santé.